

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
(Session ordinaire du 09 février 2018)

L'an deux mil dix-huit, le 09 février, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARPENTIER, le Maire.
(Date d'affichage et de convocation : 05/02/2018).

Présents : 09

Mme ANDRINO Alexandra, M. CHARPENTIER Philippe, M. HOMBOURGER Bernard, Mme LECONTE Valérie, M. PAPAZIAN Gil, M. SIMEON Éric, Mme VANDEWINCKELE Fabienne, Mme Maryse RIGNAULT, M. ROCHE Benoît.

Pouvoirs : 02

Mme COULOT Corinne donne pouvoir à M. HOMBOURGER Bernard.
M. DE WULF Henri donne pouvoir à M. CHARPENTIER Philippe.

Secrétaire de séance : Mme ANDRINO Alexandra.

Assistée par Mme RAPP Sandrine.

– ORDRE DU JOUR –

- Délibération : Nomination du secrétaire de séance.
- Délibération : Approbation du compte rendu du 15/12/2017.
- Délibération : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 09/02/2018.
- Délibération : SDESM : Délégation des travaux d'éclairage public programme 2018 : rue de Bougainville.
- Délibération : Déclassement de la RD35 A2 dans le domaine public.
- Délibération : URBANENCE : Contrat d'assistance pour actes et applications règlementaires.
- Délibération : SIVOM du Brasson : Demande de versement par anticipation du premier acompte de subvention 2018.
- Présentation du DOB (Document d'Orientation Budgétaire) et programme d'investissements 2018.
- Compte-rendu des commissions.
- Questions diverses.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur CHARPENTIER Philippe, Maire.

Délibération n°01/2018: Nomination du secrétaire de séance du 09 février 2018.

Le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **NOMMENT** Mme Alexandra ANDRINO en tant que secrétaire de séance.

Délibération n°02/2018: Approbation du compte rendu du 15 décembre 2017.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2017 ayant été adressé en date du 19 décembre 2017 à l'ensemble des élus, Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations à formuler. Aucune observation n'est déclarée.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APROUVENT** le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2017.

Délibération n°03/2018 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 09 février 2018.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance tel que précisé dans la convocation envoyée et affichée en date du lundi 05 février 2018.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVENT** l'ordre du jour de la séance.

Délibération n°04/2018 : SDESM : Délégation de travaux d'éclairage public programme 2018 : rue de Bougainville.

Vu l'article 2.II de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique.

Considérant que la commune de Limoges-Fourches est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Considérant l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVENT** le programme de travaux et les modalités financières
- **DELEGUENT** la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux dur le réseau d'éclairage public, rue de Bougainville
- **DEMANDENT** au SDESM de lancer les études et les travaux sur l'extension du réseau souterrain et la création de deux points lumineux sur le réseau d'éclairage public de la rue de Bougainville. Le montant des travaux est évalué d'après l'Avant-Projet Sommaire (APS) à 11 906 € HT soit 14 352 € TTC.
- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à signer la convention financière et toutes les pièces s'y référant relatives à la réalisation des travaux

Commune de LIMOGES-FOURCHES : Séance du 09 février 2018.

- **AUTORISENT** le SDESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de subvention auprès de l'ADEME et autres organismes.

Délibération n°05/2018 : Déclassement de la RD35 A2

Monsieur le Maire expose que le Conseil Départemental propose que la RD35 A2, d'une longueur de 730 mètres, entièrement située sur le territoire communal en son état actuel, soit déclassée au profit de la commune de Limoges-Fourches.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTENT** le déclassement la RD35 A2, dans l'état dans lequel elle se trouve à ce jour, dans le domaine public routier communal,
- **S'ENGAGENT** à en assurer la gestion et l'entretien,
- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à accepter et à signer cette convention et tout document se rapportant à cette affaire.

Délibération n°06/2018 : URBANENCE : Contrat d'assistance pour actes et applications règlementaires.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le contrat qui a pour objet l'exécution de missions des autorisations d'occupation du sol liées à la législation de l'urbanisme, et portant notamment sur :

- Les certificats d'urbanisme;
- Les déclarations préalables,
- Les permis de construire (y compris les ERP),
- Les permis de démolir,
- Les permis d'aménager.

Et dans toutes autres missions en matière d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, d'environnement et tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement.

Mission d'assistance lors de l'instruction des autorisations d'occupation du sol :

CERTIFICAT D'URBANISME	Modèle Arrêté
Informatif	25.00 €
Opérationnel	60.00 €
DECLARATION PREALABLE/PERMIS DE CONSTRUIRE/DEMOLIR.	Modèle Arrêté
Surface de plancher entre 0 et 39 m ² y compris : piscine, modification façade, toiture, clôture, mur, pylônes, terrasse, changement de destination.	115.00 €
Surface de plancher entre 40 et 150 m ²	190.00 €
Surface de plancher entre 150 m ² et 500 m ²	250.00 €
Surface de plancher entre 500 m ² et 1000 m ²	300.00 €

Surface de plancher de + 1000 m ²	500.00 €
Conformité sans recollement	190.00 €
DIVISION/ AMENAGEMENT	Modèle Arrêté
Déclaration préalable pour division de 0 à 5 lots	90.00 €
Permis d'aménager de 0 à 10 lots	180.00 €
Permis d'aménager de 10 à 30 lots	250.00 €
Permis d'aménager de plus de 30 lots	500.00 €
ERP	Modèle Arrêté
Autorisation travaux instruite isolement ou dans le cadre d'un permis de construire	80.00 €

Mission de conseil en urbanisme – rendez-vous en mairie ou en agence

La rémunération de cette mission s'effectue au temps passé pour conseil avec remise d'une note ou projet, sur la base de 80 €HT/l'heure.

Les réunions ou rendez-vous en mairie seront rémunérés sur la base de 380 €HT.

Le présent contrat est établi pour une durée d'un an, à compter de sa signature.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVENT** le contrat désigné comme ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à le signer.

Délibération n°07/2018 : SIVOM du Brasson : Demande de versement par anticipation du premier acompte de subvention 2018.

Suite à la demande du SIVOM du Brasson, reçue par courrier en date du 01/02/2018, sollicitant le versement par anticipation du premier acompte de la subvention 2018 avant le vote du budget primitif pour des raisons de trésorerie, Monsieur le Maire invite l'ensemble des élus à se prononcer sur cette demande.

Le montant de l'acompte est basé sur le dernier acompte versé en 2017 soit : 28 237.71 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTENT le versement par anticipation du premier trimestre de la subvention 2018 correspondant au montant basé sur le dernier acompte de 2017.

Présentation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et programme des investissements 2018.

Bien que n'y étant pas contraint, il est proposé comme chaque année de présenter le DOB.

Les dépenses de fonctionnement 2017 ont été inférieures au montant prévu au budget primitif 2017.

Les recettes de fonctionnement 2017 ont été nettement supérieures au montant prévu au budget primitif 2017 suite à une augmentation substantielle des impôts et des taxes.

Ceci donne un solde de fonctionnement 2017 largement positif qui sera versé à la section d'investissements 2018.

Pour 2018, les charges à caractère générales et les charges de personnel seront en diminution. Les autres charges de gestion courante seront en augmentation du fait de la subvention versée au SIVOM du Brasson.

Le cumul correspondant au solde de fonctionnement 2017, le fond de TVA, les différentes recettes des taxes d'aménagement et de raccordement ainsi que les subventions vont permettre de financer la totalité des projets d'investissements envisagés en 2018.

La commission des travaux s'est réunie le 30 janvier 2017 à 17h30, elle a proposé que soit retenu principalement les investissements 2018 suivants :

- ✚ Rue Jules PELLETIER : Travaux d'adduction d'eau, d'assainissement et de voirie.
- ✚ Voie verte : Travaux préparatoires, études, acquisition de terrains et mise en place de deux lampadaires supplémentaires.
- ✚ Rue du Parc : Pose de coussins berlinois et d'un radar pédagogique.
- ✚ Matériel d'entretien des espaces verts : tondeuse manuelle et changement de tracteur tondeuse.
- ✚ Rue de la Procession : Réalisation d'un trottoir en prolongement de l'existant.
- ✚ Aire de jeux : Mise en place de deux jeux supplémentaires.
- ✚ Vide protection : pose de 3 caméras supplémentaires.

Le vote du budget primitif 2018 aura lieu le vendredi 06 avril 2018.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Conseil Municipal des Jeunes :

Une réunion a été organisée le vendredi 26/01/2018 entre les membres du Conseil Municipal des Jeunes qui proposent une soirée déguisée pour fêter mardi gras (13 février 2018) de 19h00 à 21h00 à la salle des Ormes.

Par ailleurs, ils ont validé la mise en place de nouveaux jeux sur les aires de jeux suivants :

- A Fourches : un toboggan,
- Au Parc : un tourniquet.

De plus, ils ont le projet d'installer une cabane à dons sur la place de la mairie. L'objectif de cette action est de permettre à tous d'y déposer des jeux, des livres qui pourront être utilisés par d'autres afin donner une deuxième vie à ces objets mais aussi de permettre à certains d'acquérir gratuitement des objets. Cela fait partie d'une vraie philosophie de partage et de développement durable dont les membres du Conseil Municipal félicitent l'initiative.

CAMVS :

Aménagement du pôle gare de Melun :

Une concertation a lieu depuis le 29/01/2018 et ce jusqu'au 2 mars 2018, vous proposant de participer à la découverte des différents scénarios d'aménagement envisagés par le Pôle d'échanges de Melun. Cette phase de dialogue va permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Des moyens d'information et d'expression sont mis à disposition pour recueillir l'avis de tous notamment :

- Une plaquette d'informations détaillant les scénarios avec un coupon
- Un site internet pour émettre un avis en ligne : www.aménagement-pole-melun.fr

L'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des arrêts de bus de la commune – ligne 30 :

Un dossier de travaux pour la mise aux normes des arrêts de bus (mairie et Fourches) avait été élaboré par la commune, en partenariat avec le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) fin 2016. Le STIF nous accordait une subvention à hauteur de 75% du montant total des travaux soit 40 600 euros.

La compétence « accès PMR » ayant été transmis à la CAMVS début janvier 2017, il a été nécessaire de réactiver ce dossier auprès des services de la CAMVS afin de pouvoir bénéficier de cette mise aux normes. Nous avons reçu la confirmation que les travaux devraient avoir lieu en septembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Voie verte :

Nous avons reçu la notification des services de la Région sur l'état complet de notre dossier relatif à la création d'une voie verte entre Limoges-Fourches et Fourches, le long de la RD35 A3. Ce dossier sera présenté lors de la prochaine commission du mois de mars. Nous espérons une subvention à hauteur de 50% des dépenses pour un montant de dépenses estimé à 268 720 €HT.

Recensement de la population INSEE :

Dernière ligne droite avant la fin du recensement de la population (clôture le samedi 17 février 2018). A ce jour, la commune enregistre un taux d'avancement de 90%, avec 68.2 % des personnes qui ont utilisé internet pour recenser leur logement et leur composition familiale.

Secrétariat :

Nous vous informons de la venue de Valérie BARTAIRE, agent administratif qui prendra ses fonctions au sein de la commune pour 21 heures hebdomadaire et pour 14 heures hebdomadaire au sein du SIVOM du Brasson à partir du 03 avril prochain. Les horaires de fonctionnement des deux services vont être revus ainsi que les horaires d'ouverture au public. Nous ne manquerons de vous tenir au courant de ces changements avant cette date.

Eau :

La CCBRC (Communauté de Communes de Brie Rivière et Châteaux) ayant repris la compétence intercommunale de l'eau vient de lancer un appel d'offres pour choisir un nouveau délégataire pour le 01/07/2018.

Remerciements :

Le Conseil Municipal souhaite remercier vivement le dévouement de l'équipe d'accompagnants du SIVOM du Brasson auprès des enfants des communes de

Limoges-Fourches et Lissy, notamment pour régler et organiser les repas lors des épisodes neigeux.

[La séance est levée à 20h45 - Prochain conseil municipal le 06/04/2018 à 19h00](#)

Liste des délibérations votées :

Délibération n°01/2018 : Nomination du secrétaire de séance du 09/02/2018

Délibération n°02/2018 Approbation du compte rendu du 15/12/2017.

Délibération n°03/2018 Approbation de l'ordre du jour de la séance du 09/02/2018.

Délibération n°04/2018 : SDESM : Délégation des travaux d'éclairage public programme 2018 : rue de Bougainville.

Délibération n°05/2018 : Déclassement de la RD35 A2 dans le domaine public.

Délibération n°06/2018 : URBANENCE : Contrat d'assistance pour actes et applications règlementaires.

Délibération n°07/2018: SIVOM du Brasson : Demande de versement par anticipation du premier acompte de subvention 2018.

NOM	SIGNATURES
ANDRINO Alexandra	
CHARPENTIER Philippe	
COULOT Corinne	
DE WULF Henri	
HOMBOURGER Bernard	
LECONTE Valérie	
PAPAZIAN Gil	
RIGNAULT Maryse	
ROCHE Benoît	
SIMEON Éric	
VANDEWINCKELE Fabienne	